

## Les courses automobiles sont-elles un sport ?

Constatons tout d'abord que la presse dans sa grande généralité place les commentaires et résultats des épreuves automobiles dans la rubrique sportive. Il peut ainsi paraître paradoxal de poser cette question.

Avant tout quelle est la définition du sport ? Gaston Meyer de *L'Equipe* pense que cela n'est pas chose facile. Récemment il en a posé la question dans le journal qu'il dirige mais sans en résoudre le problème. Est-ce l'hygiène, dit-il, le grand air, le jeu, le désintéressement ou la compétition ? Le sport paraît indéfinissable.

Et nous voilà devant un autre dilemme qui justifie le titre de ces lignes lorsqu'il s'agit de courses automobiles. S'agit-il d'un sport dans le sens qu'on lui attribue généralement ? La radio du Vatican a déclaré dernièrement à propos du terrible accident des Mille Milles en Italie qui coûta la vie au conducteur espagnol le Marquis de Portago, à son co-équipier Nelson ainsi qu'à une dizaine d'innocents — mais combien imprudents — spectateurs : « Le sport est une valeur, mais non pas une valeur absolue. Maintenu dans ses limites, il peut devenir des valeurs humaines et chrétiennes ; au-delà de ces limites il devient une idolâtrie païenne. Il existe des limites au-delà desquelles le risque devient une faute grave. »

M. Marcel Berger, président de l'Association des Ecrivains sportifs donne du sport la définition suivante : « Un jeu qui met-en action les muscles dans un but proche ou éloigné d'amélioration physique et morale. » Il ajoute encore : « Qu'est-ce que le jeu ? C'est un des buts supérieurs de la vie, le travail n'en étant qu'une exigence utilitaire. »

M. Avery Brundage, président du Comité International Olympique a répondu à un article dans notre précédent bulletin en déclarant du sport : « C'est le terme « sport amateur » qui est superflu et constitue un pléonasme ; vu qu'il s'agit de sport, il doit être de ce fait amateur. Le soi-disant « sport professionnel » n'existe pas ; *vu qu'il s'agit d'une profession ce n'est pas un sport*, puisque ce dernier est une récréation. »

Revenant aux courses d'autos, il se greffe à cette question un second problème : le coureur d'automobiles est-il amateur ou professionnel ? Cela dépend précisément de la définition que l'on voudra donner aux courses d'autos. Pour notre part nous ne pensons pas que l'on puisse attribuer le terme de « sport » à ce genre de compétition. En effet, le conducteur de voitures de courses ne fan., pendant l'épreuve, qu'un faible effort musculaire comparé à ceux qui prennent part aux épreuves

olympiques, par exemple. Chez lui tout est psychique. Il ne subit aucun entraînement physique pour maintenir sa forme. En bref, il n'est pas un athlète dans le sens propre du terme. Son succès en compétition ne dépend nullement de son état musculaire et physique, mais uniquement de son intelligence, de la promptitude de ses réactions, de sa perspicacité et... de la qualité de son engin. Il recherche avant tout un succès *mécanique* et non sportif.

Le conducteur d'une voiture de courses — pour le cas où l'on adopterait le point de vue énoncé ci-haut — est assimilable à tout autre conducteur d'autos. Il représente une marque ; il participe aux compétitions pour cette firme et sur un engin mécanique. Il est rétribué, comme est salarié tout représentant d'une marque d'automobiles. Le fait de courir est pour lui une profession, sa raison d'être. Il est agent de propagande pour une fabrique de voitures et fait valoir sa marchandise par sa maîtrise et son habileté au volant. Il n'est pas athlète, donc il reste amateur.

Nous nous empressons d'ajouter que ce point de vue ne sera pas partagé par chacun et qu'au sein du Comité International Olympique même (ce n'est point un secret) les avis semblent partagés. Mais alors pourquoi le Marquis de Portago — dont nous respectons la mémoire — a-t-il été inscrit aux Jeux Olympique d'Hiver à Cortina d'Ampezzo en 1956 par le Comité Olympique Espagnol ? Il s'était du reste classé 4<sup>e</sup> dans les courses de bobs à deux. Lui-même avait signé la déclaration par laquelle il déclarait sur l'honneur (et il était homme d'honneur avant tout) être amateur. Cette déclaration avait été contresignée par sa Fédération Nationale. Précisément ? pensons-nous, parce que le Comité Olympique Espagnol — ainsi que le coureur en question — ne considéraient pas les courses d'autos comme étant un sport. Du reste le Marquis de Portago n'avait pas besoin de cela pour gagner sa vie et il a déclaré lui-même, peu de temps avant son accident mortel que la vitesse et la lutte contre le danger étaient sa raison même de prendre part aux compétitions automobiles. Nous pensons que le problème — sport ou pas sport — n'est pas résolu.

### La course est un vice... a écrit de Portago la veille de son accident mortel

Nous terminions l'article qui précède que nous lisions dans *Sports Illustrated* du 13 mai paraissant à Chicago, un intéressant article

signé du coureur automobiles Alfonso de Portago duquel nous avons fait mention. Le malheureux coureur y exprime librement ses pensées, mais n'aura pu les relire puisque son accident mortel date du lendemain de leur parution.

Exprimées différemment que les nôtres, ses idées rejoignent souvent notre point de vue à tel point que nous désirons en reproduire quelques brefs passages qui renforcent notre position. Voici donc ce qu'a écrit l'infortuné coureur la veille de sa mort brutale :

« Quel est le type d'homme qui devient coureur automobile professionnel ? Au fond il doit être homme d'aventures. L'aventure est une religion qui demande la foi. Le coureur doit avoir confiance en soi avant tout. C'est l'incertitude du lendemain qui attire cet homme vers cette vocation. Peu de professions n'offrent aussi peu de sécurité pour l'avenir que la course d'autos. »

« Comme on peut l'imaginer la course est une affaire empreinte d'un grand esprit de concurrence. »

« La vitesse est le tonique de notre âge. Mais le sportif auquel il manque la capacité physique pour courir le Mille en 4 ou 5 minutes, doit se vouer aux courses d'autos ou à un sport tel que le bobsleigh. Ces deux occupations ont au moins cet avantage que l'on se tient, du moins la plupart du temps, dans une confortable position assise. Pas besoin de ces inepties qui vous obligent à courir autour d'un parc à des heures impies pour conserver votre forme. Comme nous courons chaque dimanche de mars à octobre, nous nous trouvons (à notre grande surprise), après le premier mois de compétition déjà, en excellente condition. Nous sommes ainsi capables, avec pas ou peu d'efforts, de maintenir cette condition jusqu'à la fin de la saison. »

(*Réd.* : c'est nous qui avons souligné.)

---

## Aux Comités Nationaux Olympiques

Messieurs,

Nous avons l'intention de publier dans notre *Bulletin* un bref historique sur chaque comité national olympique, à raison de 2 ou 3 par édition et au fur et à mesure où ceux-ci nous parviendront.

En conséquence, nous vous serions extrêmement reconnaissant si vous vouliez bien

nous faire parvenir quelques lignes à ce sujet. Il vous sera facile — en lisant cette édition de notre *Bulletin* — de vous rendre compte de ce que nous entendons recevoir puisque nous y publierons déjà les historiques de deux comités nationaux olympiques.

Nous vous en remercions à l'avance.

*La Rédaction.*

### *Les Comités Nationaux Olympiques*

*Sous cette rubrique nous publions un bref historique des Comités nationaux olympiques. Nous serions heureux si tous les comités nationaux olympiques voulaient bien nous faire parvenir une brève notice sur ce sujet, en y ajoutant l'année de leur fondation.*

#### **JAPON (1910)**

(Comité Olympique Japonais)

C'est au printemps 1908 que le Japon fut invité, pour la première fois à prendre part aux Jeux Olympiques. L'invitation avait été transmise par l'Ambassade de France à Tokyo à feu le Prof. Jigoro Kano, fondateur de l'École de judo du Kodokan et président de l'École normale supérieure de Tokyo (connue maintenant sous le nom d'Université d'éducation de Tokyo) qui encourageait ses étudiants à s'intéresser aux sports, tout spécialement dans les courses de longue distance et dans la natation.

En 1909 le Professeur Kano fut élu membre du Comité International Olympique et

en juillet de l'année suivante, en appliquant les principes énoncés par le Comité International Olympique, le Japon fonda son Comité National Olympique.

En 1912 à Stockholm, le Comité National Olympique du Japon envoya ses premiers délégués aux Jeux de la V<sup>e</sup> Olympiade, soit 2 officiels et 2 compétiteurs en athlétisme.

Actuellement, 34 fédérations nationales sont membres du Comité National Olympique Japonais.

#### **GRANDE-BRETAGNE (1905)**

(The British Olympic Association)

Le Comité Olympique de Grande-Bretagne a été fondé le 24 mai 1905 à l'occasion d'une réunion tenue à la Maison des Communes à Londres et feu Lord Desborough en fut élu président. Le rôle de cette association fut contributif lorsqu'elle délégua une équipe aux Jeux d'Athènes en 1906 — sorte de Jeux Olympiques organisés en Grèce au milieu d'une Olympiade, mais dont l'idée en fut